

FÊTE DE SAINT-PIERRE 2014

LES HIVERS D'AUTREFOIS



Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

l'écho des caps

Ville de Saint-Pierre
Hebdomadaire municipal gratuit n° 1361 • 14 mars 2014



➤ Lycée Professionnel

Guider le choix des élèves

➤ Maison de l'Enfant

Carnaval

La tradition respectée p. 04



➤ Peinture

Raphaële Goineau

Dans Artistes Magazine p. 02-08-09



➤ Hommage

Décès Angèle Arsenault

Une grande perte pour l'Acadie p. 12





Vent froid sur la neige



La palette de l'artiste

Principales couleurs utilisées :



Bleu rex



Rouge alizarine



Orange de cadmium



Jaune de cadmium clair



Outremer foncé



Brun Van Dyck



Laque oxyde jaune



Avec l'autorisation d'Artistes Magazine, de Françoise Coffrant (journaliste) et de Christophe Audebert (photographe).
<http://www.artistesmagazine.com> / Copyright Artistes magazine / Grand Palais Communication
Lire l'article reproduit en pages 8-9.

Vie municipale

Premier mariage pour tous

Célébré à la Mairie de Saint-Pierre



C'était le premier mariage de l'année à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre !

Au-delà de la solennité de la cérémonie et de l'émotion palpable, le moment était historique :

- Pour Pierre et Gilles d'abord ; ils ont choisi la Mairie de Saint-Pierre pour sceller officiellement leur amour.
- Pour la Ville de Saint-Pierre qui célébrait son premier mariage entre deux personnes de même sexe.
- Pour le Sénateur-Maire, Mme Karine Claireaux, qui a voté la loi pour le mariage pour tous.

Le Sénateur-Maire s'est déclaré « honoré et fier » d'offrir à toutes et tous « la possibilité de vivre leur amour en toute quiétude, dans une société plus humaine, une société qui lutte contre les discriminations ».

Dans son allocution qui précédait la lecture des articles du code civil rappelant les droits et devoirs des futurs mariés, Madame Karine Claireaux a souligné que la loi « courageuse » voulue par le Président de la République était à ses yeux d'abord « une loi de liberté » car « elle consacre le droit pour chacun d'être libre de ses choix, libre de ses passions ».

« Ce moment est exceptionnel. Il vous engage comme tous les autres couples qui vous ont précédés ici », a rappelé le Sénateur-Maire, « exceptionnel parce qu'il témoigne d'un amour qui vous appartient, parce qu'il marque une nouvelle étape pour votre couple et une nouvelle reconnaissance aux yeux de tous ceux qui vous connaissent, et désormais aux yeux de la société. Alphonse Karr a écrit que "Le bonheur n'est pas un gros diamant, c'est une mosaïque de petites pierres harmonieusement rangées". J'espère qu'avec ces petites pierres, vous construirez une immense fresque pendant les longues années de vie commune qui s'ouvrent devant vous. Nous aurons alors tous le plaisir de l'admirer avec vous.»

« Pierre, Gilles, je vous souhaite sincèrement d'être très heureux entourés de vos familles et de vos proches qui vous ont soutenus tout au long de ces années. Ce mariage pour tous est avant tout pour vous. Que cette journée vous soit inoubliable. L'amour est universel, comme est universel le droit de chacun au respect de ses choix individuels » a conclu Madame Karine Claireaux.

Tous nos vœux de bonheur et longue vie heureuse aux nouveaux mariés.

Pour en savoir plus

Environ 7 000 mariages ont été célébrés entre des personnes de même sexe sur un total de 238 000 unions en France en 2013, selon les chiffres de l'Institut national de la statistique (Insee). Soit 2,9%, sur les six mois d'application de la loi.

Plus de 2 900 communes ont déjà célébré au moins un mariage entre conjoints de même sexe, ajoute l'institut de la statistique.

Depuis juin, un quart des mariages homos ont été célébrés dans des villes de plus de 200 000 habitants - dont près de 14 % à Paris - et un quart dans des communes de moins de 2 000 habitants. • J.-L.Mahé

➤ Le Carnaval avant l'heure à la Maison de l'Enfant



C'est avec un peu d'avance sur le calendrier, qu'à la Crèche, le groupe des Coccinelles (24 / 36 mois), a fêté le carnaval. Cette petite fête était l'aboutissement d'une semaine remplie d'activités.

Durant toute cette période, sur le thème des « confettis », les enfants ont pu, entre autres : réaliser des sablés en atelier cuisine, colorier des dessins de clowns et autres mascottes carnavalesques, décorer des figurines avec de belles gommettes multicolores. C'est dans une salle décorée pour l'évènement que les enfants (petits et grands) costumés ont pu s'exprimer par : la danse, le chant et la manipulation d'instruments de musique le vendredi 28 février au matin (fin des vacances scolaires).

À ne pas en douter, les enfants ont pris plaisir à chanter et danser sur des rythmes dynamiques et ensoleillés.

La chanson BULOT (interprétée sur CD par le Chœur de l'Archipel) faisait bien sûr partie du programme musical et aura permis la transmission orale des traditions de l'Archipel. • Nathalie Pyke

➤ concours

Dessins, photos, sons et textes
Tara entre dans la course

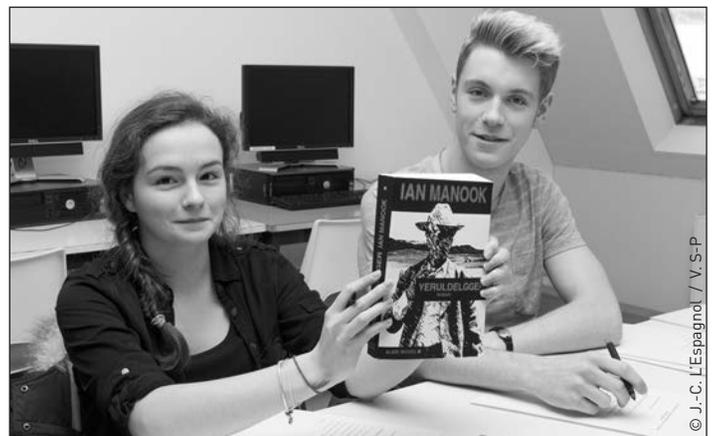


Un concours qui devrait intéresser certains d'entre vous car le premier prix est très alléchant pour celui qui aime bouger.

Sur le thème du voyage et de la découverte, le concours réservé aux moins de 30 ans, parrainé par Erik Orsenna et doté de 8 000 euros de prix, vient de s'ouvrir. Nouveauté : un des vainqueurs sera invité à bord de Tara pour 3 semaines d'expédition-reportage entre Marseille et Naples pendant l'expédition Tara-Méditerranée ! Le thème retenu est : sur la route et les chemins, à la rencontre des autres... L'édition 2014 a décidé de prendre l'air pour raconter le monde et ses bouleversements. Renseignements et règlement disponibles sur facebook.com/tara.expeditions. À vos crayons, appareils photos, micros et claviers ! • J.-C. L'Espagnol

➤ culture

« Récits de l'Ailleurs » 2014
Trois polars en lice !



Créé en 2009, le prix littéraire de l'Archipel « Récits de l'Ailleurs » 2014 a été décerné le 5 mars par un jury constitué de 10 élèves des secondes et premières du Lycée d'État Émile Letournel. Quelque douze livres sont passés entre les mains des jurés avant d'en sélectionner 3 pour la finale. Le choix a été difficile entre *Loupo* de Jacques Olivier Bosco, *Concerto pour la main morte* d'Olivier Bley et *Yeruldelgger* de Ian Manook déclaré lauréat 2014. Yeruldelgger est le nom du héros, un flic d'Oulan-Bator (Mongolie) envoyé loin de la capitale pour démarrer une enquête qui semble, au départ, d'une importance secondaire : une main d'enfant a été découverte dans un coin perdu de la steppe par des nomades. L'auteur sera dans l'Archipel avant la fin du mois de juin. • J.-C. L'E

5^e édition de la Fête de Saint-Pierre « Les hivers d'autrefois »



Les hivers d'autrefois, c'est le thème retenu cette année pour la 5^e édition de la Fête de Saint-Pierre. Nous faisons un appel à photos pour l'exposition qui sera mise en place à la Salle des Fêtes.

C'est l'hiver sous tous ses aspects qui intéresse la Commission municipale des Fêtes et Loisirs.

Documents et photos liées à la météo, aux loisirs qu'il s'agisse de jeux en plein air, ou de chasse... le thème est suffisamment large pour que vous trouviez dans vos archives personnelles divers documents (photos, diapos, vidéos...) ayant trait à cette thématique.

N'hésitez pas à nous les apporter à l'Écho des Caps où nous les scannerons immédiatement.

Les organisateurs de l'événement vous remercient par avance.

Les hivers d'autrefois ont fait l'objet de très nombreux écrits que vous pouvez retrouver à la Bibliothèque municipale.

Ainsi par exemple, Madame Jeanne Allain-Poirier dans « *Vie de famille aux Îles Saint-Pierre et Miquelon ; les années 1930-1940 ; histoires vécues* » a relaté plusieurs scènes de vie en hiver :

BATAILLES DE BOULES DE NEIGE

La moindre bourrasque apportant au matin un enneigé immaculé entraînait un bombardement de toute part et provoquait obligatoirement une course effrénée à l'entrée des établissements scolaires. C'est que les bagarres à coup de boules de neige ne souffraient pas de perdre une seule minute. Cela, à chaque coin de rue, tout le long de celles-ci et jusqu'au dernier moment, devant la porte même de l'école, quelquefois même jusque dans le tambour, que ce soit chez les écoliers de l'école publique ou des religieux. Rien de mieux pour débiter la journée dans la bonne humeur et la détente.

Mais attention, si vous aviez des « *ennemis* », ils sautaient sur l'occasion pour les rouler avec des cailloux et la joie se terminait rapidement. De tout temps la jeunesse n'était pas toujours tendre. C'est une coutume ancienne, qui paraît-il se perpétue tous les hivers, mais cela se fait partout où la neige tombe. C'est si beau une boule de neige !!!

Si vous possédez dans vos archives des photos de cette époque, n'hésitez pas à nous en faire part. •



Deux journées portes ouvertes

Pour guider les élèves dans leur choix de carrière



© J.-C. L'Espagnol / V.S.P.

Durant ces dernières années, le Lycée Professionnel de Saint-Pierre-et-Miquelon a su conjuguer les vœux du système éducatif français avec les besoins de l'Archipel. Grâce à une écoute des acteurs sociaux et économiques de l'Archipel et répondant aux attentes des parents et des équipes pédagogiques, la qualité de l'enseignement a progressé et s'est orientée vers une intégration plus aisée dans le monde professionnel des lycéens à la fin de leur cycle. En fin de semaine dernière, le Lycée Professionnel organisait deux journées portes ouvertes destinées aux élèves de 3^e de Miquelon et de Saint-Pierre ainsi qu'aux parents, aux acteurs socio-économiques et aux institutionnels.

« Pour la rentrée 2014, nous avons près de 75 élèves qui sont dans les classes de 3^e de l'enseignement privé et public potentiellement orientables cette année. C'est moins que l'année passée où ils étaient à peu près une centaine. Une diminution due à la baisse de la natalité », explique Jean-Christophe Lebon, Chef des Travaux au Lycée Professionnel.

Pourquoi organiser ces journées portes-ouvertes en mars ?

« Après la visite de la structure pédagogique, les collégiens devaient remplir un document interne appelé "feuille navette" sur laquelle ils ont fait part de leur choix. Elle sera présentée au Conseil de classes fin mars. Lors de ce Conseil de classes, l'équipe pédagogique va émettre un avis quant au souhait de l'élève et de la famille. La décision sera définitivement arrêtée à la fin du 3^e trimestre. Organiser cette action en mars nous permet donc d'avoir une idée des

effectifs dans chaque section professionnelle pour la rentrée 2014. Dans le cas où il y aurait des élèves indécis, nous organiserons en avril des mini-stages. Nous les accueillerons durant deux jours complets dans notre établissement afin qu'ils suivent tous les cours dans la section demandée. Par exemple, si un élève veut découvrir la section cuisine, il devra se considérer comme un élève de ce pôle et suivre toutes les matières (mathématiques, français, histoire-géographie... etc). En général ces mini-stages concernent 5% des collégiens. »

Malgré sa petitesse, le Lycée Professionnel de Saint-Pierre-et-Miquelon offre un éventail assez large de formations.

Pendant ces deux jours, les élèves du Secteur Tertiaire de l'établissement ont guidé les visiteurs à travers la dizaine de plateaux et pôles proposés : Plateau Technique Constructeur Bois (CAP), Plateau Technique Maintenance des Bâtiments des Collectivités (CAP), Pôle Accompagnement Soins et Services à la Personne option Domicile, Plateau Technique Électrotechnique Énergie Équipements Communicants, Centre de Formation d'Apprentis, Plateaux Techniques Systèmes Électrotechniques Numériques, Enseignements Généraux, Pôle Secteur Tertiaire Gestion - Administration Plateau Technique Maintenance des Véhicules Automobiles, Pôle Cuisine. Après cette visite éclairée, la plupart des collégiens ont sûrement obtenu la réponse à cette question fondamentale que nous nous sommes tous posés un jour : que vais-je faire demain ? • J.-C. L'Espagnol

Alexandra Hernandez

« Je suis en réorganisation dans ma vie musicale »



© J.-C. L'Espagnol / V. S.-P

Alexandra Hernandez, auteur-compositeur et interprète originaire de l'Archipel, était de passage pour quelques jours de vacances. Croisée dans les coulisses de l'émission Amalgame lors de l'enregistrement le 18 février, pendant une petite pause, elle nous donne de ses nouvelles en quelques mots. Alors quoi de neuf ?

« Je suis en réorganisation dans ma vie musicale. En septembre dernier, j'ai changé de musiciens ce qui m'amène vraiment vers d'autres couleurs sonores qui sont beaucoup plus proches de mon univers ; des couleurs plus country, bluesy, acoustique et folk. J'ai vraiment l'impression de me trouver aujourd'hui. J'ai monté un nouveau projet ; un duo, avec un multi-instrumentiste, dans lequel je chante et je joue de la contrebasse. On a chacun notre univers mais nous nous retrouvons et cela donne quelque chose d'assez originale. »

Ce projet tout récent est bien encadré par une équipe à Paris et de nombreux festivals sont prévus à partir du printemps.

« J'ai également intégré le groupe Ton Ton Georges Trio que l'on connaît bien à Saint-Pierre. La formation s'est réorganisée.

J'ai remplacé le contrebassiste et j'apporte aussi d'autres instruments. Nous faisons toujours du Brassens mais beaucoup plus revisité avec un peu plus de folie. Cela me fait faire des choses que je n'ai pas l'habitude de faire. Je chante Fernande, Les casseuses... enfin des chansons assez crues et amusantes. Moi qui suis d'habitude très intimiste, voire un peu introvertie, là, j'ai une robe à frou-frou et je me lâche. »

Alexandra bientôt sur scène à Saint-Pierre ?

Elle souhaite revenir soit en juin ou juillet pour présenter un spectacle seule ou en duo mais tout dépendra des concerts programmés au Québec (aujourd'hui elle a trouvé sa place sur les scènes de la Francophonie) et de la disponibilité de la salle de spectacles du Centre Culturel et Sportif Territorial.

Bientôt un disque ?

« J'avais l'intention de sortir un disque en 2014 mais entre-temps j'ai changé de musiciens.

Nous allons enregistrer dans les mois qui viennent pour une sortie dans les bacs au début de l'année 2015 ; projet qui sera soutenu par un producteur. » • J.-C. L'Espagnol



Vent froid sur la neige

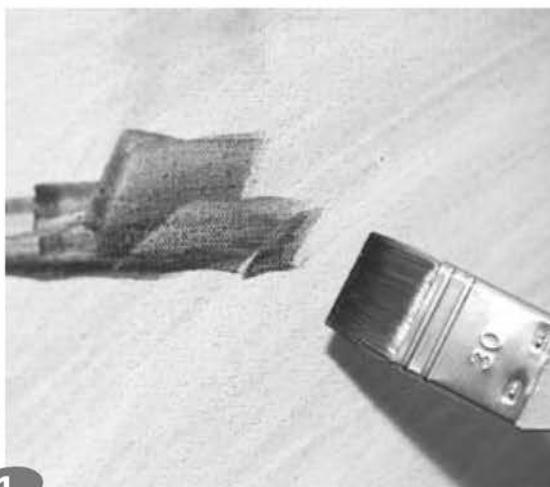
De l'île Saint-Pierre, face au Canada, son berceau familial, Raphaël Goineau garde une influence nord-américaine tant dans son style de vie que dans sa peinture. Elle travaille le plus souvent en extérieur, cherchant à exprimer l'inattendu et la simplicité de la nature. Munie d'un matériel léger, elle

parcourt régulièrement la campagne ou crapahute en montagne à la recherche de ses sujets. Elle porte une grande attention au choix de l'angle de vue : « J'aime pouvoir retranscrire sur la toile une vue qu'un seul coup d'œil ne pourrait englober, qu'un appareil photo ne pourrait prendre, qui demanderait trop de recul, ou plusieurs prises de vue accolées. Une image qui correspond toutefois à ce que l'on perçoit. » Ainsi, ses cadrages donnent une impression de grandeur au paysage. L'horizon est placé très haut, le motif principal est appuyé sur le bord de la toile et semble sortir du cadre. Raphaële

Goineau peint à l'huile, alla prima pour une exécution rapide. Elle mélange les couleurs avec un médium à peindre transparent, sans siccatif, obtenant ainsi une pâte onctueuse. Sa touche carrée est rapide et énergique. Raphaële Goineau a une approche très personnelle de la lumière. Elle préfère les éclairages du matin, les couchers de soleil, les ciels d'orage, le crépuscule, toutes les lumières accentuant les contrastes. Elle accorde une place prépondérante aux ombres colorées qui structurent le paysage. Une atmosphère particulière émane de ses tableaux, qui envoûte le spectateur. ■

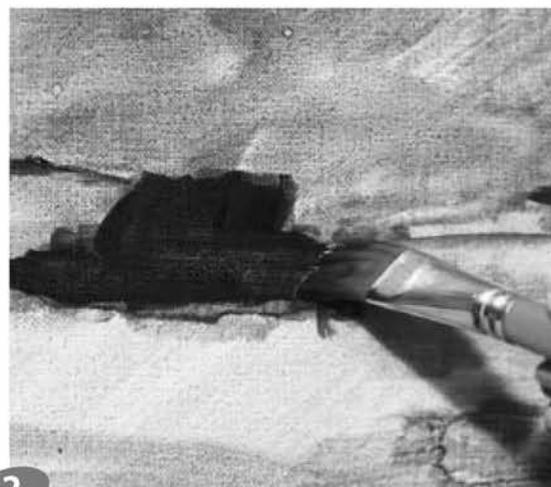
Par un cadrage décalé et une palette originale, Raphaële Goineau traduit l'atmosphère particulière de l'hiver à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, née en 1969. Études à Paris, formation à l'École Estienne. Expose depuis 1992 à Paris, Bordeaux, Toulouse, Halifax au Canada. Acquisitions : ministère de l'Outre-mer, Conseil général, mairie et musées de Saint-Pierre-et-Miquelon.



1

Raphaële Goineau colore sa toile d'un fond de peinture à l'huile, ocre dorée diluée avec le vernis à retoucher, étalée au chiffon. La toile sera ainsi moins absorbante. Elle pose à la brosse les grands traits du paysage au brun Van Dick, la pâte est diluée dans la térébenthine.



2

Le ciel est traité en grandes trainées de lavis transparents. La maison prend une forme plus sombre : mélange de brun Van Dyck, bleu outremer et médium à peindre. Devant, la tache jaune clair réchauffera les apports de blanc de la grande zone neigeuse.



**La Petite maison
à Ravenel**
(Saint-Pierre-et-
Miquelon),
huile sur toile,
33 x 46 cm, 2013.



3

L'artiste détermine les surfaces les plus claires du paysage. La neige n'est pas de blanc pur, car elle reflète la lumière jaune rosé du soleil couchant. Les blancs colorés sont plus ou moins transparents. Au premier plan, la trace bleu rex amorce l'emplacement des ombres.



4

Raphaële Goineau reprend le ciel. Les touches horizontales, bleutées, grises ou orangées, suggèrent le mouvement des nuages. Dans les ombres, la neige prend des teintes bleutées, mélange de bleu rex, blanc et outremer dilué dans le médium à peindre.

Les choix de l'artiste

Pour peindre ce paysage de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'artiste a choisi l'heure tardive du couchant qui colore de rose et de bleu le ciel comme la neige. Son point de vue surplombe l'étendue neigeuse repoussant la maison vers la gauche, ce qui agrandit le motif.





publication judiciaire

➔ Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Reims

La Chambre des Appels Correctionnels de la Cour d'Appel de Reims, par arrêt n°13/00493 en date du 18 juin 2013, a déclaré Monsieur **PEUCHERET Yves**, né le 07 juillet 1956 à SAINTE MENEHOULD (51),

- **Coupable d'IMPORTATION NON DECLARÉE DE MARCHANDISE PROHIBÉE**, le 08 avril 2010, à CHALONS EN CHAMPAGNE, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non couvert par la prescription, infraction prévue par les articles 414, 423, 424, 425, 426, 427, 38 du Code des douanes et réprimée par les articles 414, 437 AL.1, 438, 432-BIS, 369 du Code des douanes

- **Coupable d'IMPORTATION NON AUTORISÉE D'ANIMAL D'ESPECE NON DOMESTIQUE ET DE SES PRODUITS - PROTECTION PARTICULIÈRE**, le 08 avril 2010, à CHALONS EN CHAMPAGNE, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non couvert par la prescription, infraction prévue par les articles L.415-3 3°, L.412-1, R.412-1, R.412-2 du Code de l'environnement et réprimée par les articles L.415-3, L.415-5 AL.3 du Code de l'environnement

- **Coupable de DETENTION D'ESPECE ANIMALE NON DOMESTIQUE - ESPECE PROTEGÉE**, entre le 06/12/09 et le 08/04/10, à CHALONS EN CHAMPAGNE, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non couvert par la prescription, infraction prévue par les articles L.415-3 1° A), L.411-1 §1 1°, L.411-2, R.411-1, R.411-3 du Code de l'environnement et réprimée par les articles L.415-3 AL.1, L.415-4, L.428-9, L.428-11, L.415-5 AL.3 du Code de l'environnement.

- **Coupable de NATURALISATION D'ESPECE ANIMALE NON DOMESTIQUE - ESPECE PROTEGÉE**, courant 2008/2010, à CHALONS EN CHAMPAGNE, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non couvert par la prescription, infraction prévue par les articles L.415-3 1° A), L.411-1 §1 1°, L.411-2, R.411-1, R.411-3 du Code de l'environnement et réprimée par les articles L.415-3 AL.1, L.415-4, L.428-9, L.428-11, L.415-5 AL.3 du Code de l'environnement.

Statuant sur appel de la décision du Tribunal Correctionnel de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 30 mai 2012, sur l'action publique, l'arrêt a confirmé sur la culpabilité sur les peines complémentaires de publication et de confiscation des scellés et d'attribution de ceux-ci, pour ce qui concerne les oiseaux, aux services de l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, a infirmé sur les peines d'emprisonnement et d'amende prononcées a condamné Yves PEUCHERET à des Jours-amende : CENT VINGT (120) jours-amendes à DIX euros (10,00 Euros) a ordonné la confiscation des scellés : et leur attribution pour ce qui concerne les oiseaux aux services de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Pour extrait conforme, délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

À Reims, le 24 juillet 2013
P/Le Greffier en Chef

Bibliothèque

À découvrir
dans nos
rayons...



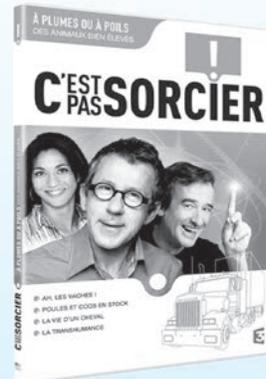
Memento mori : Souviens-toi que tu dois mourir

Véronique Mériadec
Éditions du bout de la rue
Roman

Mickaël, enfant surdoué né en Estonie est élevé pendant les années cinquante dans une institution secrète, dirigée par le KGB. Avec d'autres élèves aux QI tout aussi impressionnants, il sera formé, entraîné et manipulé pour plus tard être infiltré en tant que taupe à l'ouest. À l'âge adulte, devenu américain, ayant fondé une famille et réussi socialement, il est rattrapé par son passé. Un roman d'espionnage sur fond de guerre froide, écrit par Véronique Mériadec qui a réalisé plusieurs docu-fictions dans nos îles. •

...
L'équipe de la bibliothèque
Bibliothèque-Médiathèque de
Saint-Pierre

Site :
<http://www.biblispm.com>
Tél : 05 08 41 31 99
Fax : 05 08 41 71 40
Mél : [bibliotheque-media-
theque@cheznoo.net](mailto:bibliotheque-media-
theque@cheznoo.net)

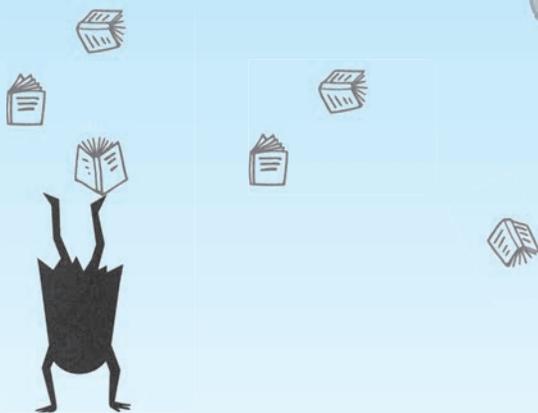


C'est pas sorcier : Dans la peau d'un maire

Fred Courant
France télévision
DVD Documentaire : 26 mn

À l'approche des élections municipales, Fred et Jamy expliquent le fonctionnement d'une municipalité. Pour cela, Fred se met dans la peau d'un maire d'une petite commune. À travers les différentes activités de l'élu, réunion du Conseil Municipal, inauguration, tournée du marché pour aller à la rencontre des électeurs, Fred définit le champ de compétences du Maire et de la Municipalité. Jamy, quant à lui, explique le déroulement des élections et la composition du Conseil Municipal d'après les résultats du scrutin. •

AME SLAM GRAM, ANAGRAMMES ET CALLIGRAMMES



Nouvelle édition de la Semaine de la Francophonie, le rendez-vous des amoureux et défenseurs de la langue de Molière et ils sont nombreux à la bibliothèque. Citons par exemple Pef, parce qu'il s'adresse aux enfants et leur donne très tôt le goût des mots, Bernard Pivot pour ses dictées et ses appels au secours pour sauver mots et expressions menacés, il publie récemment « *Les tweets sont des chats* » tandis que Jean-Lou Chifflet propose lui un « *dictionnaire des mots qui n'existent pas* ».

Moins connus : le « *Lexik des cités illustré* » travail d'un groupe de jeunes sur leur langage puis cette curiosité : « *Pa sage a Taba* », un polar, le premier livre traduit en langage SMS !

D'autres exercices datent mais n'en restent pas moins intéressants comme ce tour de force « *La disparition* » roman que son auteur Georges Perec s'est appliqué à rédiger sans utiliser du tout la lettre E (319 pages ! pour public motivé quand même !) ou ce « *Que sais-je* » sur les gros mots, il en existe dans toutes les langues, ça peut dépanner...

Faisons aussi la fête : au Slam, poésie urbaine, aux mots bleus, aux mots doux, aux mots fous...bien de chez nous ! •

Suggestions sur le site DISMOIDIXMOTS.CULTURE.FR

Décès Angèle Arsenault

« Une grande perte pour l'Acadie »

« Elle avait le don de créer des mélodies accrocheuses, mais elle a aussi créé des chansons d'une universalité extraordinaire. Ce sont des chansons en fait qui sont probablement l'héritage le plus formidable d'Angèle. »

La chanteuse originaire de l'Île-du-Prince-Édouard Angèle Arsenault s'est éteinte à l'âge de 70 ans le mardi 25 février dernier. Petites lunettes rondes, sourire lumineux, un parler vrai... Angèle Arsenault a su toucher le cœur du public et marquer notre imaginaire avec ses chansons populaires dont *De temps en temps moi j'ai les bleus*, *Moi j'mange*, *Je veux toute toute toute la vivre ma vie* et sans doute ses plus belles en hommage à l'Acadie *Y'a une étoile pour vous et Grand-Pré*.

« Il faut que mes chansons soient accessibles à tout le monde, à mes oncles et mes tantes qui ne savent même pas lire ni écrire. Et ça, toutes mes chansons, c'est comme ça. Puis, il faut qu'il y ait quelque chose qui va au cœur, qui va aussi à l'intelligence, qui fait changer quelque chose. » — Angèle Arsenault

« Angèle Arsenault était une artiste débordante de talent qui aura marqué à jamais l'Île-du-Prince-Édouard et surtout la communauté acadienne et francophone de cette Province », a déclaré le Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Robert Ghiz.

Angèle Arsenault était régulièrement invitée dans des festivals au Canada et en France. En mai 2013, elle avait participé au spectacle « *Le retour de nos idoles* » avec Michel Fugain et Jean-Pierre Ferland, au Capitole de Québec.

Plusieurs personnalités ont rendu hommage à la chanteuse.

« Le décès de la chanteuse est une grande perte », estime Gabriel Arsenault, président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

« Elle est toujours restée proche de sa communauté, des Acadiens et Acadiennes. C'était un point de ralliement de sa communauté ».

« Angèle a été notre ambassadrice pendant de nombreuses années. C'était certainement l'Acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard la mieux connue au pays. Puis, chaque fois qu'elle en avait la chance, elle



parlait de nous dans les médias, à la radio, à la télévision. Elle ne se gênait pas de dire qu'elle était une Acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard », souligne l'historien et auteur Georges Arsenault.

« C'est une grande perte pour l'Acadie », selon le président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Justin Mury.

« Elle avait le don de créer des mélodies accrocheuses, mais elle a aussi créé des chansons d'une universalité extraordinaire. Ce sont des chansons en fait qui sont probablement l'héritage le plus formidable d'Angèle. » explique l'homme de théâtre René Cormier.

« "Je veux toute toute toute la vivre ma vie"... Belle vision de femme portée par l'amour du partage. Robert et Jacques Arsenault, ses frères, Sylvie Toupin, formaient avec Angèle

un groupe captivant et nous ouvraient la porte de ce bonheur que l'on goûte les soirs de cette magie que l'on sait fugitive mais qui nous transcende et nous fait du bien à l'âme. Merci à toi Angèle, belle artiste acadienne. "Y'a tant d'étoiles dans le ciel"... Il y en a une qui fait corps avec toi. » Bel hommage d'Henri Lafitte sur son site mathurin.com ; Henri et son épouse avaient accueilli l'artiste lors des Musicales Atlantiques de 2001, Angèle Arsenault ayant accepté de remplacer au pied levé le groupe Acadillac.

Parmi les distinctions reçues par Angèle Arsenault, citons l'Ordre de la Pléiade de l'Association des Parlementaires de langue française.

Elle a été désignée Officier de l'Ordre du Canada en 2003 et a fait partie des récipiendaires de l'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard en 2005. • J.-L.Mahé

Pharmacies de garde

du lundi 10 mars 9 h
au lundi 17 mars. 9 h

Pharmacie CHFD
41 47 47

du lundi 17 mars. 9 h
au lundi 24 mars. 9 h

Pharmacie SPM
55 28 02

Numéros d'appels d'urgence

15
urgence médicale

17
gendarmerie

18
sapeurs-pompiers

Agenda des marées Mars 2014

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes

	BASSES MERS	PLEINES MERS
Samedi 15 - Ste Louise	03:03 15:26	09:27 21:44
Dimanche 16 - Ste Bénédicte	03:40 15:58	10:05 22:21
Lundi 17 - SS. Patrice et Patrick	04:15 16:30	10:42 22:58
Mardi 18 - St Cyrille	04:50 17:04	11:18 23:35
Mercredi 19 - St Joseph	05:27 17:39	11:55
Jeudi 20 - St Herbert	06:06 18:17	12:34 01:56
Vendredi 21 - Ste Clémence	06:48 18:58	13:17
Samedi 22 - Ste Léa	07:37 19:46	01:43 14:07
Dimanche 23 - St Victorien	08:34 20:47	02:38 15:05

Cinéma

voir la vie en grand prochainement



Le jeudi 20 mars à 20 heures 30

De et avec Albert Dupontel
Avec également Sandrine Kiberlain

L'histoire :

Ariane Felder est enceinte ! C'est d'autant plus surprenant que c'est une jeune juge aux mœurs strictes et une célibataire endurcie. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que d'après les tests de paternité, le père de l'enfant n'est autre que Bob, un criminel poursuivi pour une atroce agression ! Ariane, qui ne se souvient de rien, tente alors de comprendre ce qui a bien pu se passer et ce qui l'attend...

La presse en parle

Pour Le Monde : « Une des comédies les plus drôles qui nous ait été donné de voir depuis longtemps. Au nom du peuple, monsieur Dupontel, merci pour ce moment de cinéma jubilatoire ! »

Voir la vie en grand...

Albert Dupontel est un peu l'électron libre du cinéma français. Après le succès de l'humoriste sur scène, c'est le réalisateur qui s'est fait un petit nom au cinéma avec des films atypiques comme « *Bernie* » ou « *Le créateur* », son passage devant la caméra d'autres metteurs en scène sera plus remarqué par le grand public, on se souvient de « *Fauteuils d'orchestre* », « *Odette Toutlemonde* » ou encore « *Deux jours à tuer* ». « *9 mois ferme* » possède en lui la marque de fabrique Dupontel, un humour décalé flirtant avec le burlesque, des cascades, des dialogues efficaces autant dire que cela fonctionne à plein régime. Le réalisateur/acteur trouve en Sandrine Kiberlain son pendant féminin. Elle étonne par son énergie, on l'a rarement vue dans ce genre de rôle ; à 45 ans et avec sa belle carrière elle a accepté pour Dupontel de passer des essais, alors qu'il recherchait plutôt une petite brune agressive, il est véritablement tombé sous son charme et leur duo à l'écran est d'une rare efficacité. Sandrine Kiberlain vient d'être récompensée en obtenant le César de la meilleure actrice pour ce film « *9 mois ferme* ». Découvrez une comédie à l'énergie débordante. Albert Dupontel et Sandrine Kiberlain sont au meilleur de leur forme pour le meilleur et pour le rire et surtout **pour voir la vie en grand ! • C. Lebailly**

Code de l'Urbanisme

Bon à savoir

Les clôtures:

Toutes les constructions de clôture font l'objet d'une demande préalable d'autorisation de construire.

Les hauteurs

Dépendamment du secteur où se situe votre parcelle, les hauteurs autorisées varient.

Généralement, la hauteur des clôtures implantées le long des voies publiques est limitée à 1,20m.

La hauteur des clôtures situées en limites séparatrices est limitée à 1,50m.

Cette hauteur est calculée par rapport au niveau du terrain naturel ou de la rue.

Les clôtures devront s'intégrer à l'environnement.

➤ État civil février 2014

NAISSANCES

11 – GUILLEMAIN Benjamin, Pascal, Sylvain
20 – BENSEMIDA Assia, Bent-Bachir
28 – VIDAL Léandro

DÉCÈS

09 – GIRARDIN Jules, Georges, Lucien
09 – AUDOUX Francine, Marie, Suzanne veuve de LE DÛ Georges, Yves
14 – OZON Alberte, Marguerite, Emma
23 – MICHEL Joseph, Eugène, Etienne

➤ Les bébés de février 2014



Benjamin GUILLEMAIN

Le 11 février à 05 h 37.
Fils de Simon GUILLEMAIN
et de Laëtitia ROUGERON.



Assia BENSEMIDA

Le 20 février à 06 h 10.
Fille de Bachir BENSEMIDA
et de Boutheina HOUCH.



Léandro VIDAL

Le 28 février à 21 h 40.
Fils de Christopher VIDAL et
de Anacelia BATISTA CRUZ.

Bienvenue à eux et toutes nos félicitations aux heureux parents. • Photos J.-L. Drake

➤ Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer de Saint Pierre et Miquelon
Boulevard Constant Colmay • BP 4217 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411200 • Télécopieur : 0508413950
courriel : DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marchés-publics.gouv.fr>

Objet du marché : Port de Saint-Pierre – rechargement de la digue aux moules en enrochements

Type de marché de travaux : Exécution

Caractéristiques principales : fourniture et pose d'enrochements 3-5 tonnes

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : non

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat :

• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
(disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm) • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 mars 2014 à 16 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : DTAM975-SIM-2014-25-02

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 février 2014

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Direction des territoires de l'Alimentation et de la mer
Bd Constant Colmay • BP 4217 • tel : 050841 12 00 • télécopie : 0508 41 39 50
courriel : DTAM-975@developpement-durable.gouv.fr

ou sur la plate-forme de dématérialisation <http://www.marchés-publics.gouv.fr>

PROCÉDURES DE RECOURS : Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Ville de Saint-Pierre

Numéros utiles

* **Outre le numéro du standard** à utiliser durant les heures d'ouverture des bureaux, vous pouvez également joindre la Mairie de Saint-Pierre par télécopie. D'autres numéros peuvent aussi vous être utiles, notamment en cas d'urgence.

Mairie standard : 41 10 50

Pôle Voirie :

55 80 77 ou 55 80 65

Pôle bâtiment :

55 80 78 ou 55 57 18

Traitement des eaux :

55 80 61

Fourrière

Service Fourrière :

55 19 75

**Journal édité par
la Ville de Saint-Pierre**

Fondateur Albert Pen

Directeur de la publication

et Éditorialiste Karine Claireaux

Co-directeur de la publication

Claude Arrossaména

Rédacteur en chef

Jean-Louis Mahé : 050841 1091

redaction.echo@mairie-stpierre.fr

Photographe et rédacteur

Jean-Christophe L'Espagnol

photographe.echo@mairie-stpierre.fr

Infographiste

Steve Yon : 050841 1095

infographie.echo@mairie-stpierre.fr

Responsable de l'imprimerie

Yannis Lepape : 050841 1093

imprimerie.echo@mairie-stpierre.fr

Secrétariat et accueil

Clarisse Hacala : 050841 1090

secretariat.echo@mairie-stpierre.fr

Collaboration

Jean-Luc Drake (Photographe)

jean-luc.drake@cheznoo.net

Journal en ligne

www.mairie-stpierre.fr

Pour nous joindre

L'Écho des Caps Hebdo,

rue Georges Daguerre • BP 4213

• 97500 SPM • Tél. 050841 1090

• Fax 050841 4933

Tirage 2 900 exemplaires

Commission paritaire numéro 68511

Chaque fois qu'on le trie, LE VERRE CHANGE DE VIE

JE NE METS PAS

MIROIR

AMPOULE

POTERIE

VERRE

VAISSELLE

JE PEUX METTRE

**TRIER
E
C
Y
C
L
E
P
R
E
S
E
R
V
E
R**

BOUTEILLES EN VERRE RINCÉES

POTS EN VERRE RINCÉS

[partenaires de la semaine]

Chèr(e) Client(e)
Nous vous avisons,
que vous avez jusqu'au

SAMEDI 15 MARS

pour venir passer vos
commandes de
plants de
pommes de terre
au Centre Commercial
Marcel Dagort.

Dirigez-vous dans votre magasin au comptoir
d'accueil pour passer commande ou pour toutes
informations complémentaires.

Notre liste de produits
à consulter en magasin ou sur notre site
internet www.marceldagort.com

TMSI.AV

C'est aussi, au départ de l'Europe, un service maritime régulier : en groupage (dry), conteneurs complets, RO-RO et cargaisons hors-normes.

Vos contacts :

SAINTE-PIERRE
SERVICE CLIENTS

Patricia

Tél. : 0 508 410 678

pfitzpatrick@tmsiavoverseas.com

Fax. : 0 508 410 679

FRANCE
DEVIS, CONSEILS

Sandrine

Tél. : 0 238 764 648

sguilbot@tmsiavoverseas.com

Fax : 0 244 843 508

EDF Investit
pour votre
avenir

➤ Activités portuaires

Pour débarquer quelque 750 tonnes de poissons Un armateur féroïen choisit Saint-Pierre



L'accès des ports canadiens étant interdit aux bateaux de pêche en provenance des Îles Féroé, un armateur féroïen a choisi Saint-Pierre pour débarquer quelque 750 tonnes de poissons surgelés. C'est une première. Trois bateaux dont le BRESTIR (nos photos) ont assuré les livraisons. Ces escales permettent à l'armateur de réaliser des économies substantielles en raison notamment de la proximité des zones de pêche. 290 tonnes de poissons ont déjà pris la direction d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, pour être transformées sur place. Les autres cargaisons sont destinées elles aussi au marché international. Précisons que les bateaux sont en règle et que l'OPANO autorise ces escales. • J.-L.Mahé

➤ Politique

Un courrier d'Anne-Marie Escoffier Envoyé au Sénateur-Maire

Madame le Sénateur-Maire, chère Karine,

Je tiens à vous renouveler tous mes remerciements pour la part active que vous avez prise dans l'excellent déroulement de mon déplacement dans votre collectivité les 13, 14 et 15 février derniers. J'ai mesuré, tout au long de nos rencontres, les attentes bien légitimes d'une population très fière d'appartenir à notre France, même si elle est éloignée, et les difficultés auxquelles elle se trouve confrontée. Problèmes de l'économie locale, de sa nécessaire diversification, de son ouverture à la mondialisation, de son organisation territoriale, institutionnelle ; problèmes sociétaux et sociaux : autant de problématiques que vous nous avez donné l'occasion, à ma petite équipe et à moi-même, de vivre et de sentir de l'intérieur.

Soyez en pleinement remerciée et partagez ces remerciements avec les membres de votre conseil municipal et les élus locaux, qui, tous, ont participé à la réussite de ce déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame le Sénateur-Maire, l'assurance de ma considération la meilleure et très amicale.

Anne-Marie Escoffier
Ministre déléguée chargée de la Décentralisation
Ce courrier a été enregistré en Mairie le 7 mars 2014.


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA REFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA DÉCENTRALISATION

Le Ministre délégué Mairie de Saint-Pierre
Gourrier Arrivé n° 264 Paris, le 24 FEV. 2014
Reçu le 09/03/2014
Class :
Transmis à :

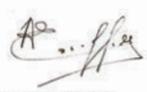
Madame le Sénateur-Maire, *chère Karine,*

Je tiens à vous renouveler tous mes remerciements pour la part active que vous avez prise dans l'excellent déroulement de mon déplacement dans votre collectivité les 13, 14 et 15 février derniers.

J'ai mesuré, tout au long de nos rencontres, les attentes bien légitimes d'une population très fière d'appartenir à notre France, même si elle est éloignée, et les difficultés auxquelles elle se trouve confrontée. Problèmes de l'économie locale, de sa nécessaire diversification, de son ouverture à la mondialisation, de son organisation territoriale, institutionnelle ; problèmes sociétaux et sociaux : autant de problématiques que vous nous avez donné l'occasion, à ma petite équipe et à moi-même, de vivre et de sentir de l'intérieur.

Soyez en pleinement remerciée et partagez ces remerciements avec les membres de votre conseil municipal et les élus locaux, qui, tous, ont participé à la réussite de ce déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame le Sénateur-Maire, l'assurance de ma considération la meilleure et très amicale.


Anne-Marie ESCOFFIER

Madame Karine CLAIREAUX
Sénateur-Maire
Hôtel de Ville de Saint-Pierre
BP 4213
97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON

1 bis place des Saussaies - BP 20051 - 75362 PARIS CEDEX 08